## Découvrir la Moyenne Montagne

# RW 66T

## UN TOUR DE CHARTREUSE

#### 13 au I9 Juillet 2006

La Chartreuse est un massif des Préalpes entre Gronoble et Chambéry (2/3 en Dauphiné - I/3 en Savoie). Le point culminant, au Chamechaude, n'est qu'à 2082m, mais le relief est tourmenté et accidenté.

- Circuit itinérant sans portage.

- Niveaux progressifs : de F & M pour le physique, et de I à 2 triangles pour le niveau montagne (délinitions dans la brochure "Glace et Sentiers").

- Dénivelée <u>moyenne</u> : 750m.

- Allure moderee (300 m/h) basée sur celle de l'organisateur.

- Parcours sur centiers balicés ou non. Chamechaude demandera Le passage d'une courte barre équipée et une descente hors sentier.

- Nombre participants de 6 (mini) à 10.

- Hébergenments : gîtes en général, mais aussi hôtels et auberge.
- INSCRIPTION COUT: Coût prévisionnel : 390 Euros (Inclus I/2 pension, Frais organisation, frais administratifs CAF, transport bagages à chaque étape - Non compris trajets SNCF et locaux, casse-croute déjeuner,

vivres de courses, boissons, assurance annulation ...).
- Préinscriptions à prendre auprès de l'organisateur par l'envoi, après son accord, du bulletin d'inscription complètement rempli et de règle-

mont par chèque en faveur du CAF (possibilité 2 chèques). - Priorité sera donnée aux nouveaux adhérents et aux non-habitués

des collectives.

MATERIEL - EQUIPEMENT : - Obligatoire : I) Drap ou sac à viande, 2) Chaussures de rando en excellent

état (semelles usées, tennis ou jogging interdites). - Pensez aux soleil, vent, pluie voire neige, et avant de faire votre

sac appelez la METEO au 3250.

- N'oubliez pas votre pharmacie perso (médicaments habituels, soins des ampoules, antiseptique, antalgique ...).

- Carte CAF 2006.

- Cartes IGN 3333 OT et 3334 OT (Chartreuse Nord et Sud).
- TTINERAIRE: Celui-ci pourra être modifié selon la météo, la condition physīque des participants ou de l'organisateur, et le chamboulement des hébergements.

J O : Arrivée à St Pierre d'Entremont (depuis Chambéry) en fin de journée. Horaires SNCF et car communiqués ultérieurement.

- J I : St Pierre d'Entremont Pas Dinay La Ruchère (+ 700 480)
- J 2 : La Ruchère Monastère St Pierre de Chartreuse (+ 750 860) J 3 : St P. de Chartreuse - St Hughes - Sarcenas -
- (+ 660 -500) J 4 : Sarcenas - Chamechaude - Col de Porte -(+ 950 **-** 790)
- J 5 : Col de Porte Charmant Som St P. de Chartreuse (+ 650 -1090) J 6 : St P. de Char. La Scia (Journée cool malgré + 900 130)
- 7 : La Soia Col de Bellefont St P. d'Entremont (+520 1130) et retour à Chambéry envisageable ce même jour.

- Topo FTRP : Tours et Traversées de Chartreuse. 4 Les Randonnées du Parc de la Chartreuse A. Rougier et P. Urard Chez Glénat.

- Parc Naturel Régional Chartreuse - Collectif Chez Gallimard.

NOTA: Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à déranger l'organisateur :

### Maurice PICOLLET

4, Boulevard Beaumarchais - 75011 PARIS Tél. 01-40-21-64-14 - Fax-01-43-38-05-66 Assurance annulation facultative :

La Fédération des Clubs Alpins Français a souscrit auprès de la COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ASSURANCES le contrat 7 904 966 qui vous permet de bénéficier SUR DEMANDE EXPRESSE DE VOTRE PART AU MOMENT DE L'INSCRIPTION de garanties ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR / BAGAGES.

Comme tout contrat d'assurance, celui-ci comporte des restrictions, des exclusions, des franchises. La notice qui suit en donne les détails. Nous vous invitons à la lire attentivement.

Une analyse rapide montre que :

- Conçu pour des voyages d'une certaine durée, ce contrat devient, pour des week-end même un peu prolongés, un contrat ANNULATION / BAGAGES. En effet, la garantie INTERRUPTION DE SÉJOUR ne joue que si l'on est obligé d'interrompre le voyage plus de 3 nuitées, c'est-à-dire au moins 4.

Attention | Ne pas confondre avec l'assistance rapatriement comprise dans l'assurance de personne dont vous bénéficlez si vous ne l'avez pas expressément refusée au moment du renouvellement de votre cotisation. La garantie INTERRUPTION DE SÉJOUR, lorsqu'elle joue, est faite pour être remboursé, dans certains cas, des prestations terrestres payées et non consommées dont on ne peut exiger le remboursement du prestataire ; elle n'a rien à voir avec l'assistance rapatriement.

- Le contrat comporte 3 options. Les primes correspondantes sont respectivement de 1,60 %, 1,85 %, et 2,50 % de la dépense totale à prévoir. Mais il y a un minimum, le même pour les 3 options: 8 €. De sorte que pour toute collective pour laquelle la dépense totale à prévoir est inférieure ou égale à 320 €, ce qui est le cas pour beaucoup de nos collectives, c'est l'Option 3 qui s'impose - si tant est que l'on veuille souscrire cette assurance ANNULATION / BAGAGES purement facultative,
- En effet, la garantie ANNULATION est assortie d'une franchise, elle aussi <u>la même pour les 3 options</u> ; 45 €. Ce montant représente, pour un week-end même un peu prolongé, en France ou dans un pays limitrophe, une fraction des frais d'annulation qui enlève tout intérêt à la garantie ANNULATION, Reste alors la garanti BAGAGES, mais ;
- BAGAGES : les matériels de sport de toute nature <u>ne sont pas garantis</u>. Franchise de 40 €, <u>quelle que soit l'option</u>.
   En définitive, ce qui distingue les 3 options, ce sont essentiellement les motifs d'annulation pris en compte. Ainsi, l'Option 2 se distingue de l'Option 1 par la prise en compte comme motif supplémentaire d'annulation, dans certaines conditions, de l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante. Quant à l'Option 3, elle admet, toujours dans certaines conditions, en plus de tous les motifs d'annulation pris en compte dans les Options 1 et 2, d'autres motifs liés à des risques de la vie courante, ce qui confirme que c'est bien elle qui s'impose tant que la prime ne dépasse pas le mínimum de 8 € commune aux 3 options , et que la franchise de 45€ ne lui enlève pas son intérêt .Le fait que, dans l'Option 3, le plafond de la garantie BAGAGES soit de 1 500 € au lieu de 800 € dans les 2 autres, est

adosi a prondro on consideration. A dilacum de juger au cas par cas
BULLETIN D'INSCRIPTION
A remplir intégralement pour chaque collective.
Référence RW:66.T. Dates: Nom de l'encadrant: Mouriee Reclev
Facultatif: Référence d'un 2 <sup>ème</sup> choix: RW
J'ai la fiche technique correspondante: oui non non
Dates de l'accord de l'encadrant (s'il y lieu) :
PARTICIPANT:
Nom:
Téléphone (domicile):(travail):
Télécopie (domicile):(travail):
Adresse e mail:
Adresse:
Numéro d'adhérent: Réduction SNCF: (si le club s'occupe des billets)
CAF d'appartenance: non oui% nature:
(joindre photocopie de votre carte CAF si vous n'êtes pas membre du CAF d'Île-de-France).
Participation aux frais à verser à l'inscription
Facultatif: () je souscris l'assurance annulation
Option 3: motifs d'annulation ++ nbrx, interruption de séjour, vol de bagages 1500€
2,50 % du montant de la dépense totale à prévoir, minimum 8 €
TOTAL€;
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT:
Nom:Prénom:
Adresse:
Téléphone (domicile): (travail): Lien de parenté:
the parents, the parents,
Je certifie que j'ai pris connaissance de la fiche Date://
technique (ou programme) relative à la sortie à laquelle  Signature;
je m'inscris, que je me conformerai à toutes ses
indications, notamment en ce qui concerne le matériel

et l'équipement, et que ma condition physique et mon

niveau technique sont ceux requis.